

TOMORROW INVEST 100

1. JUILLET 2024, NUMÉRO DE PLAN 286

DESCRIPTION

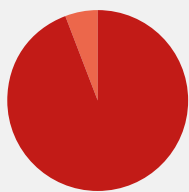
Notre plan de placement durable investit dans le Generali ESG Equity Fund A. L'objectif de placement consiste à générer une croissance de la valeur aussi importante que possible. À cet effet, le fonds investit principalement dans des actions d'entreprises suisses et internationales. Les titres sont sélectionnés selon des critères de sélection et d'exclusion stricts en matière de développement durable (ESG : critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). Le fonds investit presque exclusivement dans des entreprises qui sont responsables vis-à-vis de l'environnement et de la société et qui font preuve d'une bonne gouvernance.

PERFORMANCE TOMORROW INVEST 100 (GENERALI ESG EQUITY FUND)



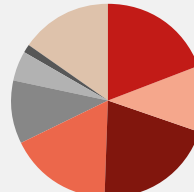
STRUCTURE DU PORTEFEUILLE

Types de placement



● D'actions	94.42%
● Obligations	0.00%
● De liquidités	5.58%
Nombre de positions en actions:	94
Positions:	113
% de placements dans les positions du top 10:	25

Répartition par branches



● Technologie	19.33%
● Industrie	10.98%
● Santé	20.48%
● Services financiers	17.06%
● Biens de consom. cyclique	10.62%
● Matières premières	4.97%
● Services publics	1.44%
● Autres	15.12%

DONNÉES SUR LE PLAN DE PLACEMENT

Monnaie	CHF
Total Expense Ratio (TER)	0.68%
Commission d'émission	0%

* Selon spécification à la page 2

ÉVALUATION ESG*

Évaluation ESG Morningstar	★★★★★
Fonds Peer Group	8247
Score de durabilité	Top 2%

* Durabilité des composants

RENDEMENT (EN %)

Depuis le début de l'année	13.29%
Depuis le lancement*	6.60%
3 ans p.a.	-3.44%
5 ans p.a.	n/v
10 ans p.a.	n/v

* depuis le lancement de GENERALI ESG Equity Fund

PLACEMENTS SELON LES PAYS



Pays	Fonds %
Suisse	42.05
Etats-Unis	39.50
Japon	3.60
Canada	2.78
France	2.45
Royaume-Uni	2.19
Danemark	1.96

Pays	Fonds %
Belgique	1.26
Australie	1.07
Finlande	0.82
Suède	0.73
Italie	0.68
Singapour	0.50
Allemagne	0.42

PRINCIPALES POSITIONS (%)

Novartis AG	4.9
Roche HLDGS AG	3.0
Microsoft	2.6
UBS Group	2.6
Apple INC	2.5
Nvidia Corp	2.3
Nestle SA	2.1
ABB Ltd.	2.0
Richemont	1.8
Zürich Insurance	1.7

Ceci est un document de marketing. Les données qu'il contient sont fournies à titre purement informatif et ne constituent ni un conseil en investissement, ni une offre, ni une recommandation d'acquiescer ou de céder des dispositifs financiers ou de conclure d'autres actes juridiques. L'évolution de la valeur passée ne constitue pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les informations rassemblées dans le présent document s'appuient sur des données dignes de confiance provenant de sources fiables. Toutefois, celles-ci ne garantissent pas l'exactitude ni l'exhaustivité des informations mentionnées dans le document. Generali Assurances de personnes SA n'assume aucune responsabilité, ni expressément ni tacitement, en ce qui concerne l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité des informations et des opinions publiées. Seuls font foi les prospectus des différents fonds ainsi que les conditions générales d'assurance.

Spécification de la commission d'émission

Aucune commission d'émission n'est prélevée pour les produits suivants avec début d'assurance à partir du 01.06.2024: Assurance de prévoyance Scala, Assurance de prévoyance Performa, Prévoyance Previdenza, Prévoyance Previdenza Flex, First Class, First Class Flex, Le numéro 1 des plans de prévoyance et de sécurité, Le numéro 1 des plans de prévoyance et de sécurité Flex, Prévoyance pour enfants KIDS, Assurance de prévoyance Flex (pour les contrats avec début d'assurance à partir du 01.01.2024). Pour tous les autres produits, la commission d'émission est de 2%.